

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
ANIMATION ET GESTION
TOURISTIQUES LOCALES
ET
VENTES ET PRODUCTIONS TOURISTIQUES**

SESSION 2011

CORRIGÉ

**ÉPREUVE E4 – ÉCONOMIE ET DROIT APPLIQUÉS
AU TOURISME (U4)**

Durée : 4 heures

coefficient : 3

Le corrigé comporte 5 pages, numérotées de la page 1/5 à la page 5/5.

Guide de correction

I. Exploitation d'une documentation à caractère juridique

A partir des annexes 1 et 2 et de vos connaissances, vous répondrez aux questions suivantes :

- 1. Identifiez le problème juridique qui a conduit à la mise en examen de Ryanair en 2010. Indiquez quels sont les arguments de Ryanair dans cette affaire ?**

Les salariés de la compagnie Ryanair sont soumis au droit du travail irlandais alors qu'ils résident et travaillent en France sur la base d'exploitation de Ryanair à l'aéroport de Marseille.

Problème = quel est le droit applicable aux salariés navigants d'une compagnie aérienne étrangère installée en France ?

Arguments de Ryanair

- La compagnie respecte la législation européenne
- les salariés paient leurs impôts, cotisations sociales et de retraite en Irlande

- 2. Pour quelle raison la compagnie Ryanair avait-elle auparavant saisi le Conseil d'Etat ? Justifiez la compétence de cette juridiction.**

Raison

La compagnie conteste le décret du 21 novembre 2006 soumettant les personnels navigants des compagnies étrangères installées en France au droit français.

Compétence du Conseil d'Etat

Le contentieux lié à la légalité et à l'application des règlements administratifs relève des juridictions administratives. (S'agissant d'un décret, c'est le Conseil d'Etat qui est compétent en premier et dernier ressort.)

- 3. Expliquez l'expression « faire jurisprudence ».**

La jurisprudence est un précédent qui résulte d'une décision antérieure rendue par une juridiction dans un cas similaire.

Ici, c'est la décision prise par le tribunal de Bobigny qui pourrait constituer un précédent dont Easyjet et Ryanair seraient en droit de demander l'application en faisant valoir la similitude de leurs situations avec celle de Vueling.

- 4. Qu'ont décidé les juges dans l'affaire Vueling ? Expliquez en quoi cette décision pourrait être favorable à Ryanair.**

Les juges du tribunal correctionnel de Bobigny ont décidé que la compagnie à bas coût Vueling avait respecté la réglementation européenne et française en indiquant qu'une entreprise peut procéder au détachement d'un salarié en maintenant le régime de sécurité sociale du pays d'origine de la société après accord de la sécurité sociale du pays et si la durée du détachement est provisoire (moins d'un an).

Cette décision est favorable pour Ryanair car cela peut lui permettre d'appliquer le droit irlandais si elle démontre que le détachement de ces salariés est provisoire et de courte durée, en tout cas inférieur à un an.

- 5. En vous appuyant sur ces différentes affaires, vous montrerez comment une décision de justice peut avoir une influence sur l'activité économique d'une région.**

Une décision de justice peut conduire une entreprise à quitter la région où elle était implantée.

Répercussions négatives sur l'économie locale :

- perte d'emplois
- moins de touristes
- baisse des recettes touristiques
- baisse de retombées économiques pour des secteurs tels que l'hôtellerie, la restauration...

Influence sur le secteur aérien en particulier : le départ de Ryanair serait synonyme d'un effondrement du trafic passager à l'aéroport de Marseille et Air France qui est le premier transporteur du terminal low cost de Marseille en sortirait grand gagnant puisque Ryanair est son principal concurrent sur place.

II. Exploitation d'une documentation à caractère économique

A partir de l'annexe 3 et de vos connaissances, vous répondrez aux questions suivantes :

1. En vous appuyant sur l'évolution des parts de marché sur le trafic intra-européen des compagnies Air France, Easyjet et Ryanair entre 2005 et 2010, expliquez le succès auprès des clients des compagnies low cost.

Prix bas, simplicité, multiplicité des destinations, réservation facilitée via Internet, rapidité d'enregistrement, d'embarquement, de débarquement

2. Présentez les points faibles d'Air France face à ses concurrents low cost. Quelles sont les solutions envisagées par le groupe français ?

Points faibles d'Air France (au moins 6)

- coûts de structure importants
- nombre important de salariés
- coûts d'escale, de catering, de distribution importants
- agents d'escale nombreux
- problème de correspondance pour les vols AF
- système de réservation coûteux
- présence d'agences de voyages
- conditions salariales avantageuses
- faible productivité des pilotes
- manque de productivité sur certaines lignes
- organisation autour de « hubs »
- culture d'entreprise/image de marque

Solutions envisagées :

- recherche de solutions en interne avec la réorganisation du réseau domestique d'AF autour de bases régionales
- réduction des coûts (plans d'économie) avec la mise en place de la nouvelle offre européenne (NEO)
- création d'une nouvelle structure low cost

3. Présentez les éléments clé du modèle économique low cost dans l'aérien.

Distribution totalement intégrée : vente en direct via des canaux à distance (téléphone et Internet)

Yield management (tarification flexible)

Prestations réduites à l'essentiel (le transport proprement dit) et politique de suppléments

Des aéroports de périphérie, le plus souvent (ex. Beauvais)

Pas de correspondances, pas de « hubs »

Vols intérieurs et intra-régionaux

Une utilisation intensive des avions (rotations qui s'enchaînent) et un seul type d'avions
Faire contribuer les aéroports qui sont en concurrence pour attirer les compagnies low cost.
Flexibilité du personnel

III. Développement

Le modèle low cost se rencontre aujourd'hui dans différents secteurs de l'économie (aérien, hôtellerie, séjours à la montagne, alimentation, restauration ...)

Vous analyserez les conséquences du développement du modèle low cost sur le marché touristique.

Introduction :

accroche

définition des termes du sujet : notamment low cost et marché touristique

problématique

annonce du plan

Des idées pour le développement. Tout autre plan cohérent sera accepté.

I. Les conséquences sur l'offre

1- Les conséquences négatives

- Oblige les compagnies aériennes traditionnelles à repenser leur stratégie pour faire face à cette concurrence nouvelle (gains de productivité, restructurations, nouvelles dessertes etc.)
- Même chose pour les compagnies ferroviaires : exemple de la concurrence avec la SNCF sur les liaisons intérieures
- Peut occasionner des difficultés financières pour les compagnies aériennes traditionnelles
- Baisse du chiffre d'affaires billetterie des agences de voyages car réservation directe (par téléphone ou internet)
- Favorise l'assemblage à la carte des prestations par le client lui-même donc perte d'activité pour les professionnels du tourisme

2- Les conséquences positives

- Crée des dessertes directes sur des destinations jusqu'ici non exploitées et originales
- Multiplie des destinations et les possibilités et contribue au développement touristique de nouvelles régions
- Oblige les canaux de distribution classiques et notamment les agences de voyages à se repositionner sur le marché en offrant d'autres services,
- Nouvelle cible de clientèle possible pour les AV
- Proposition de nouveaux produits adaptés aux courts séjours par le secteur touristique local
- Augmentation du chiffre d'affaires des hôteliers, restaurateurs, agences réceptives...

Phrase de transition

II. Les conséquences sur la demande

1- Les conséquences négatives

- Parfois mauvaises surprises par rapport au prix initial annoncé » par la compagnie (frais pour les bagages, taxes, assurances obligatoires...)

- Manque d'information sur les prix et les conditions de vente pour les consommateurs
- Service minimum proposé (transport uniquement), tous les autres services sont payants
- Coûts supplémentaires de transfert car souvent aéroports de périphérie et perte de temps pour rejoindre la destination souhaitée
- Conditions salariales moins favorables au sein de la compagnie
- Naissance dans l'esprit de certains consommateurs de craintes liées au manque de sécurité

2- Les conséquences positives

- Contribue à l'émergence d'une nouvelle demande pour le transport aérien car baisse des prix des billets
- Contribue à la démocratisation du tourisme, notamment vers l'étranger
- Favorise une demande accrue pour les courts-séjours
- Favorise une demande accrue pour les destinations européennes moyen courrier
- Développe un nouveau rapport au voyage aérien qui est industrialisé
- Emplois créés
- Facilité de réservation et d'enregistrement pour les consommateurs (en ligne)
- Donne de la souplesse au client pour l'assemblage à la carte des prestations par lui-même

Pour ce sujet, seront bien évidemment valorisés les exemples pris dans l'actualité pour illustrer les idées

Conclusion : synthèse des idées défendues et ouverture (ex. pollution liée à l'intensification du trafic aérien)

IV. Barème indicatif

Partie 1 : 6,5 points

Q1 : 1,5 points

Q2 : 1 point

Q3 : 1 point

Q4 : 1.5 points

Q5 : 1.5 points

Partie 2 : 5,5 points

Q1 : 1,5 points

Q2 : 2 points

Q3 : 2 points

Partie 3 : 8 points

